

Paris, le 25 décembre 2020

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Première détection d’un cas de contamination au variant VOC 202012/01 du SARS-CoV-2

 **Les autorités sanitaires françaises confirment la détection ce jour 25 décembre 2020, sur le territoire national, d’une première contamination au variant VOC 202012/01 du virus de la Covid19, variant actuellement très présent dans le sud-est de l’Angleterre.**

Ce premier cas a été détecté à Tours. Il s’agit d’un homme de nationalité française résidant en Angleterre. Arrivé de Londres le 19 décembre, il a été pris en charge au CHU le 21 et détecté positif. Le résultat du test faisant évoquer le variant circulant au Royaume-Uni, un séquençage a été demandé au Centre national de référence des virus des infections respiratoires, qui a confirmé ce jour l’infection au variant VOC 202012/01. La personne, asymptomatique pour la Covid19, est actuellement isolée à son domicile et se porte bien.

**Les autorités sanitaires ont procédé au contact-tracing des professionnels de santé ayant pris en charge le patient et à la recherche de ses personnes contacts à risque, pour procéder à leur mise en isolement strict.**

Un système de détection et de surveillance des cas possibles d’infection ou de portage du variant VOC 202012/01 a été mis en place par **Santé publique France et les Centres nationaux de référence, en lien avec les laboratoires d’analyses**. Les laboratoires adressent au CNR pour séquençage tout résultat de test PCR positif pour une personne revenant du Royaume-Uni ou ayant été en contact rapproché avec une personne revenant du Royaume-Uni ou tout résultat de test PCR pouvant évoquer le virus variant. La même procédure a été mise en place pour les personnes au retour d’Afrique du Sud, où un autre variant du SARS-CoV-2 circule actuellement de façon active.

A ce jour, plusieurs prélèvements positifs pouvant faire évoquer le variant VOC 202012/01 sont en cours de séquençage par les laboratoires du CNR.

Des cas confirmés du variant VOC 202012/01 ont été signalés dans plusieurs pays d’Europe en plus du Royaume-Uni.

**Les autorités sanitaires sont mobilisées pour identifier le plus précocement possible chaque patient contaminé pour les isoler, isoler leurs personnes contacts et les tester, et éviter ainsi la propagation de variants du SARS-CoV-2 sur le territoire national. Les autorités rappellent l’importance du respect immédiat de l’isolement de tout personne présentant des symptômes évocateurs, cas confirmé de Covid19 et de toute personne contact d’un cas confirmé.**

Des mesures de protection ont été prises pour limiter l’introduction de nouveaux variants sur le territoire national. Un test sensible et récent au résultat négatif est obligatoire pour toute personne à destination de notre pays au départ de la Grande Bretagne.

**Contacts presse :**

**Direction générale de la santé**

Tél : 01 40 56 84 00

Mél : presse-dgs@sante.gouv.fr